

INFOS PRATIQUES

Infos pratiques

Retrouvez ici toutes les infos pratiques de la commune.

Démarches administratives

V

Les vides-maisons, rappel sur la législation

S'il est assez simple de se lancer, il est toutefois important de souligner que la vente de biens personnels usagés doit respecter quelques points. Que vous organisiez un vide-maison, un videgarage ou un vide-dressing à domicile, la réglementation est claire : pas d'objets neufs, limité à deux fois par an par foyer et d'une durée de deux mois maximum par manifestation.

Une demande en mairie, au moins 15 jours avant le déballage, est obligatoire. Cette déclaration doit contenir le formulaire Cerfa n°13939*01, précisant la nature des marchandises et les coordonnées de la vente, ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du particulier qui organise le vide-maison.

Le médiateur des communications électroniques

Le médiateur des communications électroniques intervient en cas de désaccord avec votre opérateur de téléphonie (fixe ou mobile) ou votre fournisseur d'accès internet. Il tente de trouver une solution amiable à votre litige. Pour le saisir, vous devez d'abord faire un recours auprès du service clients et consommateurs de votre opérateur ou fournisseur en respectant une procédure.



La saisine du médiateur est gratuite, consultez le lien du site internet suivant : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1437



Pour trouver le médiateur en fonction de l'entreprise visée, il faut indiquer sur un moteur de recherche « Médiation + nom de l'entreprise ».

Relais Postal - au Tabac Presse

 \sim



Horaires d'ouvertures:

Le Tabac Presse de Malville est ouvert

- du lundi au vendredi de 6h30 à 14h puis de 15h à 19h
- > le samedi de 7h à 18h
- > fermé le dimanche

Les services postaux proposés :

- > Affranchissements pour envois de lettres et colis,
- > achat de timbres-poste y compris timbres de collection,
- > achat d'enveloppes prétimbrées,
- > retraits de lettres recommandées en instance,

- > retraits de colis en instance,
- > achat d'emballages préaffranchis,
- > achat d'emballages,
- > achat de prêt à expédier Chronopost,
- > réception de colis par UPS
- > services de réexpédition du courrier

Défibrillateurs

Pour rappel: La commune met à disposition des usagers deux défibrillateurs.

Comment ça fonctionne : Un défibrillateur automatisé externe ou DAE est un appareil portatif dont le rôle est d'analyser l'activité électrique du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

L'appareil est composé de deux électrodes à placer sur le thorax de la victime et d'un ordinateur qui analyse son rythme cardiaque. Il donne au sauveteur des instructions vocales pour l'aider dans la manipulation.

C'est l'ordinateur qui détermine si un choc est recommandé pour sauver la victime.

Défibrillateur au Complexe Serge Plée :



Défibrillateur à l'Espace Thalweg :



Presse locale

Ouest France

Romain MOTHES

06 67 69 89 46

correspresse.malville.bouee@gmail.com

Presse Océan

Yannick BOUCAUD

14 route du Bois de la Motte - 44260 Malville 09 52 03 35 92 / 06 51 06 93 78 yannick.boucaud@free.fr

Permanences de la communauté chrétienne

Durant les travaux, la communauté chrétienne est joignable par téléphone uniquement (tous les samedis (sauf pendant les vacances scolaires) de 9h à 11h) :

06 70 62 81 28

Médecins

Horaires

Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h Samedi de 9h à 12h

Prise de rendez-vous par téléphone le matin de 8h à 12h, du lundi au vendredi.

Téléphone

Tel / Fax: 02 40 69 16 39

En cas d'urgence composer le 15

Adresse

Rue Centrale - Pôle médical

Autres rubriques à voir ou revoir



Ma commune



Vie municipale



Mes démarches

